

Mairie de Béville-le-Comte
A l'attention de Mr. Le Maire
1 Place de la Mairie
28 700 BEVILLE-LE-COMTE

Monsieur le Maire,

Notre société CHIMIREC CDS, filiale du Groupe CHIMIREC, acteur des métiers de collecte et de traitement des déchets, exploite un site de tri, transit, regroupement et traitement de déchets d'activités économiques, sur la commune de Béville-le-Comte.

Cet établissement est actuellement régi par la législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (I.C.P.E) sous le régime de l'autorisation. Nous prévoyons aujourd'hui d'étendre nos capacités de stockage au sein de notre établissement, à ce titre, un dossier de demande d'autorisation d'exploiter, établi en accord avec les prescriptions réglementaires du Code de l'Environnement, sera prochainement déposé en préfecture d'Eure-et-Loir.

En application des articles R. 512-39-1 et suivants du Code de l'Environnement, et dans le cadre de l'élaboration du dossier de demande d'autorisation ICPE, le Maire de la commune d'implantation doit être consulté pour donner son avis sur l'état dans lequel devra être remis le site dans le cas d'une mise à l'arrêt définitif.

Dans le cas d'une cessation de l'activité de notre établissement, les mesures envisagées seront les suivantes :

- Évacuation et élimination, par des entreprises autorisées, de tous les produits dangereux et déchets présents sur le site,
- Réalisation d'un audit de site et sol pollués afin de déterminer s'il existe une pollution du sol et son degré de pollution,
- Mise en place d'un dispositif de dépollution si besoin,
- Nettoyage de la totalité du site (bâtiments et aires extérieures),
- Démontage et évacuation de tout matériel et/ou bâtiment qui n'auront plus lieu d'être,
- Condamnation de l'accès au site (clôture, grille d'entrée, etc.) et des éléments potentiellement dangereux.

Une partie des installations fixes et notamment le bâtiment d'exploitation et les cuves de stockage, pourra être conservée aux fins d'une autre utilisation ou cédée dans le cas d'une reprise de site par un nouvel exploitant.

Ces dispositions seront modulables selon le devenir du site et des équipements qui le composeront. En tout état de cause, le terrain permettra dans le futur un usage industriel ou artisanal compatible avec le règlement d'urbanisme de la parcelle d'implantation.

Notre société CHIMIREC CDS souhaite avoir votre avis concernant la remise en état choisie et l'usage futur des terrains.

Par ailleurs, je profite de la présente pour vous informer que l'instruction de la demande d'autorisation ICPE prévoit une enquête publique d'une durée d'un mois. Vous serez préalablement informé des dates de celle-ci par les services de la Préfecture.

Dans l'attente et vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma plus haute considération.

A Béville-le-Comte, le 24/11/2021
Mr HEIDMANN Stéphane,
Directeur de site

CHIMIREC CDS
ZA - 20 rue Jean Moulin
28700 Béville-le-Comte
Tél. 02 37 31 23 79 - E-mail : cds-services@cds-services.fr
SIRET 439 738 055 00029 - APE 3822 Z
N° TVA Intracommunautaire FR 15 439 738 055